

JUVENE Arthur, Tisserand

Fils de **JUVENE** André (°1866), Tisserand, filiation certaine, et de **LEPÈRE** Sophie (°1866), filiation certaine.

Premier enfant de André et Sophie.

A sa naissance, ses père et mère étaient tous deux âgés de 29 ans.

Né le (ce) 09/09/1895 à Neuville-en-Ferrain (59), Berquier¹.

Décédé le 12/09/1916 à Combles (80)² à l'âge de 21 ans.

¹ Source : , Mairie de Neuville en Ferrain.

² Note : Mort des suites de ses blessures

PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.

Nom **JUVENÉ**

Prénoms *Arthur*

Grade *Caporal*

Corps *110^e Régiment d'Infanterie.*

N° *5730* au Corps. — Cl. *1918*

Matricule. *511* au Recrutement *Loille*

Mort pour la France le *12 Septembre 1916*

à *Combles (Somme)*

Genre de mort *Tue à l'ennemi*

Né le *9 Septembre 1895*

à *Neuville en Ferrain* Département *Nord*

Arr^s municipal (p^s Paris et Lyon), }
à défaut rue et N°.

Jugement rendu le _____

par le Tribunal de _____

acte ou jugement transcrit le *4 Mars 1917*

à *Neuville en Ferrain (Nord)*

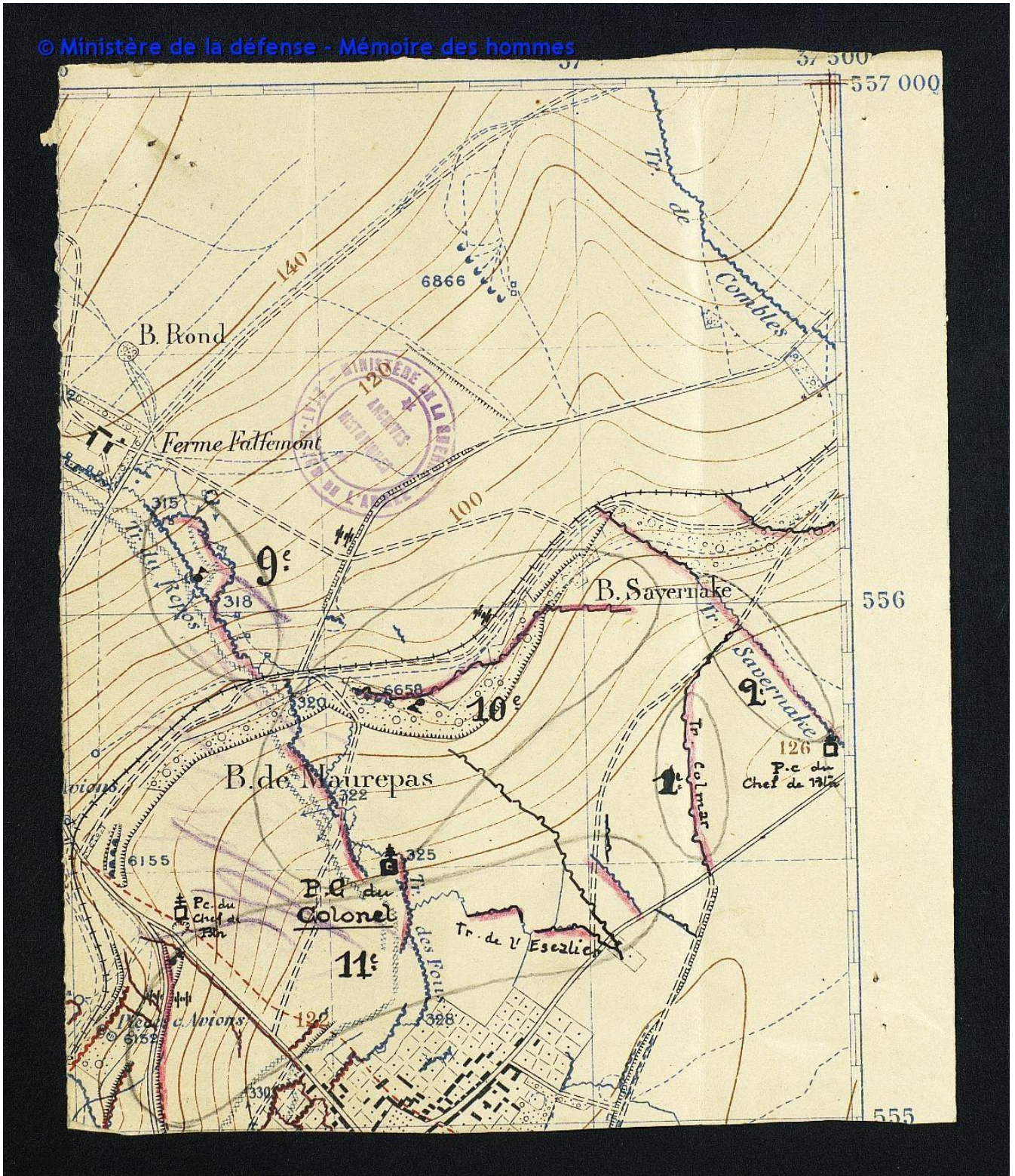
N° du registre d'état civil _____

101-708-1922. [26434]

Ce tableau est à remplir par le Corps.

<p>Nom : Juvené Prénoms : <i>Arthur</i> Surnoms :</p>	<p>Numéro matricule du recrutement : 611 Classe de mobilisation :</p>															
<p align="center">ETAT CIVIL.</p> <p>Né le <i>9 Septembre 1895</i>, à <i>Neuville y Ferrain</i>, canton d'<i>Courcains Nord Est</i>, département d'<i>du Nord</i>, résidant à <i>Neuville y Ferrain</i>, canton d'<i>Courcains Nord Est</i>, département d'<i>du Nord</i>, profession d'<i>Etienneur</i>, fils d'<i>André</i> et d'<i>Léopold Sophie</i>, domiciliés à <i>Neuville y Ferrain</i>, canton d'<i>Eq. Nord Est</i>, département d'<i>du Nord</i></p> <p>Marié à :</p>	<p align="center">SIGNALEMENT.</p> <p>Cheveux <i>chat. moyen</i>, Yeux <i>chat. moyen</i>, Front <i>vertical</i>, Nez <i>leg. caré</i>, Visage <i>plein</i> Renseignements physiognomiques complémentaires : Taille : 1 mètre <i>70</i> centimètres. Taille rectifiée : 1 mètre centimètres. Marques particulières :</p>															
<p align="center">DÉCISION DU CONSEIL DE REVISION ET MOTIFS.</p> <p>Inscrit sous le n° de la liste du canton d Classé dans la <i>1</i> partie de la liste en 19 <i>14</i>. <i>nd à Linoges</i></p>	<p>Degré d'instruction :</p> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th rowspan="2">CORPS D'AFFECTATION.</th> <th colspan="2">NUMEROS</th> </tr> <tr> <th>au CONTRÔLE spécial.</th> <th>MATRICULE ou en répertoire.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>110^e Rég^t d'Inf^{an}terie</i></td> <td></td> <td><i>6730</i></td> </tr> </tbody> </table>	CORPS D'AFFECTATION.	NUMEROS		au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou en répertoire.	<i>110^e Rég^t d'Inf^{an}terie</i>		<i>6730</i>							
CORPS D'AFFECTATION.	NUMEROS															
	au CONTRÔLE spécial.	MATRICULE ou en répertoire.														
<i>110^e Rég^t d'Inf^{an}terie</i>		<i>6730</i>														
<p align="center">DETAIL DES SERVICES ET MUTATIONS DIVERSES.</p> <p><i>Incorporé à compter du 17^e Novembre 1914 arriv au corps de soldat de 2^e classe le dit jour Caporal le 9 Mars 1916. Tué devant Comblès le 12 Septembre 1916 rayé des contrôles le 13 Septembre 1916. Avis officiel du 22 Octobre 1916 M. G. N. 7121.</i></p> <p align="center">MORT POUR LA FRANCE</p>	<p>Armée active. <i>110^e Rég^t d'Inf^{an}terie</i></p> <p>Disponibilité et réserve de l'armée active. <i>1</i></p> <p>Affectation territoriale et sa réserve.</p>															
<p align="center">ANTÉCÉDENTS JUDICIAIRES ET CONDAMNATIONS.</p>	<p align="center">LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES PAR SUITE DE CHANGEMENTS DE DOMICILE OU DE RÉSIDENCE.</p> <table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>Dates.</th> <th>Communes.</th> <th>Subdivisions de région</th> <th>D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.											
Dates.	Communes.	Subdivisions de région	D. DOMICILE. R. RÉSIDENCE.													
<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th>CAMPAGNES.</th> <th>BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><i>1^{re} Allemagne du 7^e Novembre 1914 au 12 Septembre 1915</i></td> <td><i> Cité à l'ordre de la Brigade le 12 Mars 1916. De la 4^e Brigade n° 56 du 3 Juin 1916. Soudainement et intelligemment désignant sans le danger à pris une part très active dans un camp de main exécuté sur l'ennemi.</i></td> </tr> </tbody> </table>	CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.	<i>1^{re} Allemagne du 7^e Novembre 1914 au 12 Septembre 1915</i>	<i> Cité à l'ordre de la Brigade le 12 Mars 1916. De la 4^e Brigade n° 56 du 3 Juin 1916. Soudainement et intelligemment désignant sans le danger à pris une part très active dans un camp de main exécuté sur l'ennemi.</i>	<table border="1" style="width:100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="3">ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :</th> <th rowspan="2">DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.</th> </tr> <tr> <th>la réserve de l'armée active.</th> <th>l'armée territoriale.</th> <th>la réserve de l'armée territoriale.</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td> </td> <td> </td> <td> </td> <td> </td> </tr> </tbody> </table>	ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.				
CAMPAGNES.	BLESSURES, CITATIONS, DÉCORATIONS, ETC.															
<i>1^{re} Allemagne du 7^e Novembre 1914 au 12 Septembre 1915</i>	<i> Cité à l'ordre de la Brigade le 12 Mars 1916. De la 4^e Brigade n° 56 du 3 Juin 1916. Soudainement et intelligemment désignant sans le danger à pris une part très active dans un camp de main exécuté sur l'ennemi.</i>															
ÉPOQUE A LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS :			DATE de LA LIBÉRATION du service militaire.													
la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.														
<p>PÉRIODES D'ÉSERVEMENT.</p> <p>Réserve. ... 1^{re} dans 1 du au 2^e dans 1 du au Supplémentaires dans 1 du au</p> <p>Armée territoriale. 1^{re} dans 1 du au Supplémentaires dans 1 du au</p> <p>Spéciales aux hommes du service de garde des voies de communication. { Du au { Du au</p>	<p align="center">Ne remplir ce tableau que pour les hommes dont les services font l'objet d'un décompte spécial (engagés, condamnés, omis, etc.).</p>															

Paris 31 Laogue. — Imprimerie et librairie militaires Mart CHASSAGNE-LAVERGNE. — N 1001 bis. — 1415.



DATES.

11 Septembre.

HISTORIQUE DES FAITS.

Situation rajeunie.
Grande activité de l'Artillerie ennemie au
Cours de la nuit & de la journée. Très violent tir
de barrage entre 18^e & 22^e. Pas plus de trois
calibres sur la tranchée Sarravalle & la tranchée
Brody.

Notre artillerie a effectué au Cours de la journée
un tir de réglage suivi d'un tir de destruction
en vue d'une attaque prochaine de notre part.
L'Artillerie de Campagne a exécuté un tir bon
en général, l'Artillerie forte de a tiré à plusieurs
reprises entre nos tranchées de 1^{re} ligne. Notre
tranchée de soutien.

La nuit a été employée à compléter les réserves
munitions & engins.

Pertes: tués 27. Blessés 40.

12 Septembre.

Grande activité des 2 Artilleries au Cours de la
nuit du 11 au 12.

Pans la matinée. Tir de destruction des artilleries
lourde & de Campagne. Sur les organisations ennemi.

Conformément à l'ordre 124 de la 2^e Div.
à l'ordre 4.3 de la 4^e B. & de la note de
la D.I.I. du 10 Septembre 1916, le régiment doit
attaquer le 12. à 12.30.

1^{re} Objectif. Signe 8463. Maisonnette au S. de Coubles. 8462.
2^e Objectif. 3^e de Paucourt & Coubles du ravin au

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

27. Septembre

N. de la D.I.I. au carrefour à 200m S.O. de 138.
3^e Objectif. Chemin du Cruchin de Paucourt
à la 3^e 0066. point 677. Cote 138.

Mission du régiment. Ici à la gauche de la Brigade
d'attaque (4^e B.) doit s'emparer des objectifs précités.
La limite d'action des régiments de la 4^e B. est
faiblissante. Sortie N.E. de Maisonnette. 3^e 8462.
point 677.

Le 8^e R. d'Inf. doit attaquer à gauche de cette ligne
avec 2 B. en 1^{re} ligne et 1 B. en soutien.

Le 110^e R. d'Inf. doit attaquer à avec 1 B.
en 1^{re} ligne (2^e B.) - 1 B. en réserve (1^{re} B.) - 3^e
B. (réservé de Brigade).

La 3^e Brigade doit se tenir prête à appuyer l'atta.
- que (1^{re} B. du 7^e) a pour mission de garder le
flanc gauche vers Coubles au fur & à mesure
du mouvement en avant.

à 1. heure H (12.30) les 2 Compagnies de
1^{re} ligne (2^e B.) sont parties successivement à l'assaut
de H vague successives.

Elles ont été suivies par 2 sections de la C. de
soutien. Mais à peine étaient elles sorties de la
tranchée qu'elles ont été arrêtées par des feux de
mitrailleurs partant de la haie artificielle du Carpe-
font, un peu au Nord de la Maisonnette et de l'ex-
tremité ouest de la tranchée allemande vers Coubles.

La droite a cependant pu progresser et a enlevé
la tranchée boche dont elle a exploré les défenses



F. 166 - 681. DÉPARTEMENT DE LA SEINE - DÉPARTEMENT DE LA SEINE - DÉPARTEMENT DE LA SEINE - DÉPARTEMENT DE LA SEINE - DÉPARTEMENT DE LA SEINE

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

et fait des prisonniers.
 A partir de ce moment le 2^e B^{te} pris sous
 un barrage violent d'Artillerie et criblé de
 coups de mitrailleuses de front et d'escarade est
 resté sur place sans grosses pertes dans les tranchées
 d'obus et conservant le terrain Conquis.
 En somme notre ligne sans changement à
 gauche a avancé d'une cinquantaine de mètres
 au centre et à droite se relevant à l'Est de route
 Comblès - le Toron, au S^o d. l'Est en direction du
 point 1761.
 Le Bataillon est réduit à 1 Section de la 5^e C^{ie}
 quelques hommes des 6^e, 7^e et 1^{re} Sect. de mitrailleuses.
 Le 1^{er} Bataillon suivant le 2^e est venu occuper
 les tranchées de départ où il s'est maintenu dans
 les mêmes conditions, peuhbles que le 2^e avant
 de lui.
 Ce Bataillon a assuré la liaison avec le 1^{er} et
 portant la 3^e C^{ie} à droite du 2^e B^{te}.
 Le 3^e B^{te} (réservé) a suivi au début la progression
 et est venu s'établir à la Tr. Savermalet et à
 la frontière Sud du Bois Louage.
 Il a détaché la 9^e C^{ie} vers la cote 124 derrière
 le point d'attaché du 11^e au 8^e. Cette compagnie
 s'est retranchée face au Nord par allègement
 au front d'attaque.

Pertes. Officiers. - tués 5 - troupe. tués 262
 blessés 12. blessés 498.
 (215 - 221000 - 01)

DATES.

HISTORIQUE DES FAITS.

13 Septembre.

assez grande activité des deux Artilleries au cours
 de la nuit.
 A partir de 6 h. le 11^e Couronné avec le 73^e
 Brigade de gauche sous le Commandement du Col
 Dubois.
 Conformément à l'ordre Général de la I^{re} D.I. du
 13 Septembre - 8 h. le 4^e B^{te} doit attaquer à droite
 avec les 8^e et 53^e en prenant à revers les tranchées de
 l'Hôpital et du Frontin.
 Le 3^e B^{te} du 11^e (13^e Section) réserve de Brigade est
 mis à la disposition du Colonel du 11^e. Une Compagnie
 de ce Bataillon (11^e C^{ie}) est maintenue en réserve
 de la Brigade avec 1 C^{ie} du 73^e.
 La mission de la 3^e Brigade (11^e, 73^e) est d'élou-
 per l'objectif d'acier. Carrefour - Maisonneulle, puis
 de s'établir défensivement face à Comblès et
 de se garder fortement de ce côté.
 La limite d'action entre les deux nouvelles brigades
 est marquée par la ligne 1762. Cote.
 L'attaque sur le Carrefour et la Maisonneulle sera
 reprise dans la journée du 13 après une nouvelle
 préparation d'artillerie.
 Le Bataillon Perrot (11^e B^{te}) déploie au Sud du Carre-
 four même l'attaque sur ce point.
 Le Bataillon Seguin (moins la 11^e C^{ie} Réserve de Brigade)
 marchera en soutien du Bat^o d'attaque en faisant
 effort derrière la droite et en tenant exactement
 la liaison avec le 8^e d'infanterie.



13 SEPTEMBRE 1918 - LE MINISTRE DE LA DEFENSE - LE COLONEL

29^e feuille

